

ISAI GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 290 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 29 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS
508 804 507 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 MAI 2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
DECISION ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 037 560,24 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 2 564 290,93 euros, soit 4 601 851,17 euros, de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 1 758 000,00 euros
- le solde au poste « Autres réserves » : 2 843 851,17 euros

Le dividende unitaire est donc de l'ordre de 5,44 euros par action.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2024	1 758 000,00 €	1 758 000,00 €
31/12/2023	240 000,00 €	240 000,00 €
31/12/2022	138 500,00 €	138 500,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean-David Chamboredon





15, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
Tél. : +33 (0) 1 58 56 37 00
Fax : +33 (0) 1 58 56 37 01
Email : contact@cabinetpfleytoux.fr

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

29 rue de Lisbonne - 75008 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifié conforme

J. David commissaire aux comptes

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

29 rue de Lisbonne - 75008 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

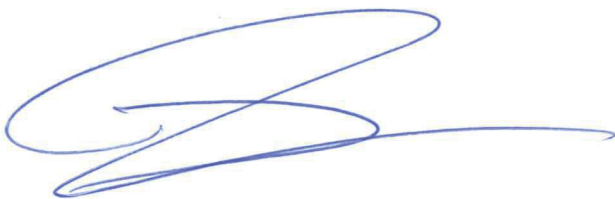
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 mai 2026



PF AUDIT

Commissaire aux comptes

Gilles POMMELET

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ISAI GESTION

29 RUE DE LISBONNE
75008 PARIS

SIREN : 508.804.507

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR96508804507

KB'XPERTS

SAS au capital de 60000 Euros - SIREN : 534391735
18B RUE D'ANJOU, 75008 PARIS 8

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	11
Postes du bilan et du compte de résultat	14
Fiscalité	21
Opérations et engagements hors bilan	22
Informations relatives à l'effectif	23
Informations complémentaires	24

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, dr...	27 440	1 641	25 799	2 480
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	32 068	32 068		323
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 149 241	186 962	962 278	50 217
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	105 903		105 903	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	927 430		927 430	946 140
Prêts				
Autres immobilisations financières	99 999		99 999	1 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	2 342 081	220 671	2 121 410	1 000 660
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	595 633		595 633	445 631
Autres créances	979 592		979 592	4 911 508
Charges constatées d'avance	235 939		235 939	214 361
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 432 562		4 432 562	613 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	6 243 726		6 243 726	6 184 845
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	8 585 807	220 671	8 365 136	7 185 505

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	290 700	290 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	29 070	29 070
Réserves statutaires ou contractuelles	50 000	
Réserves réglementées		50 000
Autres réserves	10 100	10 100
Report à nouveau	2 564 291	1 597 822
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 037 560	2 164 469
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 985 421	4 145 861
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		2 897
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		2 897
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		68 527
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	585 786	454 987
Dettes fiscales et sociales	1 538 226	1 838 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	140 910	
Autres dettes	20 546	
Produits constatés d'avance	1 094 246	674 319
TOTAL DETTES (III)	3 379 715	3 036 746
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	8 365 136	7 185 505

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	12 727 755	12 113 780
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	12 727 755	12 113 780
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	94 863	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	6 520	60
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 829 139	12 113 840
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 875 828	2 182 149
Impôts, taxes, et versements assimilés	1 034 569	962 941
Salaires	4 638 522	4 670 568
Cotisations sociales	1 733 186	1 824 274
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 584	62 535
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	6 284	
Autres charges	11 401	1 319
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 367 372	9 703 785
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 461 767	2 410 055
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	150 925	88 346
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 836	54 954
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	300 758	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	457 518	143 301
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 181	15 856
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	225 811	

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	252 992	15 856
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	204 527	127 445
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 666 293	2 537 500
Produits exceptionnels (VII)		1 588 205
Charges exceptionnelles (VIII)		1 412 078
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		176 127
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	628 733	549 158
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	13 286 657	13 845 345
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 249 097	11 680 877
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 037 560	2 164 469

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **8 365 135,67 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **2 037 560,24 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Aucun événement significatif postérieur à la clôture.

Autres informations significatives

La société a déménagé son siège social à l'adresse du 29 rue de Lisbonne – 75008 PARIS suite à la prise-à bail de ses nouveaux locaux en mai 2025.

La société est à l'origine de la création de deux nouveaux fonds d'investissements (FPCI) dénommés ISAI VENTURE 4 et ISAI CAP VENTURE II auprès desquels elle réalise ses activités de gestion.

La première application du règlement ANC 2022-06 au 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable (voir paragraphe correspondant en page 12).

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	5 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Par exception à ce principe, aucune dépréciation n'est constatée sur les parts de fonds en phase de déploiement.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

La Société a procédé à un changement de méthodes comptables obligatoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour appliquer le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement a été appliqué de manière prospective aux transactions survenues après la date de première application, soit le 1er janvier 2025. Il n'a pas affecté les capitaux propres d'ouverture, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ayant pas été retraités des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et regroupements ont été opérés dans la colonne comparative 2024 entre les lignes du bilan ou du compte de résultat pour respecter le nouveau format des états financiers.

Les principaux changements qui résultent de la mise en œuvre du règlement ANC n°2022-06 au 1er janvier 2025 sont les suivants :

- les comptes de transferts de charges sont supprimés ;
- la notion de résultat exceptionnel a été modifiée. Désormais, sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, à savoir les charges et produits directement liés à l'évènement ainsi qualifié et uniquement les charges et produits qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de cet événement et les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables (par exemple, les amortissements dérogatoires) ;
- les modèles d'états financiers ont été modifiés ;
- les cessions, sorties et mises au rebut d'immobilisations, lorsqu'elles ne sont pas liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation pour les immobilisations corporelles et incorporelles, et dans le résultat financier pour les immobilisations financières, en distinguant les « produits des cessions d'immobilisations » dans les produits et les « valeurs nettes comptables des immobilisations sorties » dans les charges ;
- dans les capitaux propres, les « réserves indisponibles » d'un montant de 50 000 euros sont reclassées en « réserves statutaires et contractuelles » alors qu'elles figuraient en « réserves réglementées » en 2024.

Incidences du changement de méthode sur la présentation du compte de résultat de l'année

précédente

	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité	Exercice 2024
Résultat d'exploitation	2 461 767	2 113 997	2 410 055
Résultat financier	204 527	599 630	127 445
Résultat courant avant impôts	2 666 293	2 713 627	2 537 500
Résultat exceptionnel			176 127
Impôt sur les bénéfices	628 733	549 158	549 158
Bénéfice	2 037 560	2 164 469	2 164 469

Incidences du changement de méthode sur la présentation du bilan de l'année précédente

	Exercice 2025	Exercice 2024 retraité	Exercice 2024
Capital	290 700	290 700	290 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700	3 700
Réserve légale	29 070	29 070	29 070
Réserves statutaires ou contractuelles	50 000	50 000	
Réserves réglementées			50 000
Autres réserves	10 100	10 100	10 100
Report à nouveau	2 564 291	1 597 822	1 597 822
Résultat de l'exercice	2 037 560	2 164 469	2 164 469
Total capitaux propres	4 985 421	4 145 861	4 145 861

Les réserves anciennement dénommées "Réserves réglementées" figurent dorénavant dans la rubrique "Réserves statutaires ou contractuelles".

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	2 480	24 960		27 440
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	32 068			32 068
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	382 051	983 965	216 776	1 149 241
Immo. en cours, avances et acomptes		105 903		105 903
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	946 140	207 101	225 811	927 430
Prêts				
Autres immobilisations financières	93 466	98 000	91 467	99 999
TOTAL	1 456 205	1 419 929	534 053	2 342 081

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions, des distributions ou des remboursements de parts de FPCI gérés par la société.

Les variations constatées sur le poste "Autres immobilisations corporelles" s'explique principalement par le changement de siège social et notamment les travaux d'aménagement réalisés.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences	3 ans	Linéaire		1 641		1 641
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	3 ans	Linéaire	31 745	323		32 068
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	Entre 3 et 10 ans	Linéaire	331 835	65 620	210 492	186 962
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			363 580	67 584	210 492	220 671

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	91 966		91 966	
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	91 966		91 966	

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

La dépréciation du dépôt de garantie de 92 k€ des anciens locaux a été reprise en totalité suite à la signature d'un protocole de fin de bail dont les conséquences financières sont prises en charge sur l'exercice.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	99 999			99 999
Clients douteux				
Autres créances clients	595 633	595 633		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 917	2 917		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	84 526	84 526		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	865 128	865 128		
Débiteurs divers	27 020	27 020		
Charges constatées d'avance	235 939	231 701	4 238	
TOTAL	1 911 163	1 806 926	4 238	99 999
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés	865 128			

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	235 939	Charges d'exploitation
TOTAL	235 939	

Les charges constatées d'avance sont constituées des échéances de loyer du premier trimestre de l'exercice suivant pour 103 k€ et pour le solde des quotes-parts de charges d'abonnements périodiques se rapportant à l'exercice suivant.

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	323 000	0,90
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	323 000	0,90

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	290 700				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	3 700				
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	29 070				
Autres réserves	60 100				
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	2 157 822	406 469			
Report à nouveau débiteur	-560 000	560 000			
Dividendes		1 198 000			
Résultat de l'exercice	2 164 469	-2 164 469			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 145 861				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			290 700
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			3 700
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			29 070
Autres réserves			60 100
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			2 564 291
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	2 037 560		2 037 560
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	2 037 560		4 985 421

A l'ouverture, le poste "Report à nouveau débiteur" comprend 560 k€ correspondant à un acompte sur dividende versé l'exercice précédent.

La rubrique "Autres réserves" comprend une réserve indisponible pour 50 k€.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	2 897		2 897		
Provisions pour charges					
TOTAL	2 897		2 897		

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	585 786	585 786		
Personnel et comptes rattachés	857 457	857 457		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	394 692	394 692		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	100 341	100 341		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	185 589	185 589		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	140 910	140 910		
Groupe et associés				
Autres dettes	20 546	20 546		
Produits constatés d'avance	1 094 246	1 094 246		
TOTAL	3 379 568	3 379 568		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 1 094 246	Produits d'exploitation
TOTAL	- 1 094 246	

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de chiffre d'affaires du 1er semestre 2026 facturé d'avance.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	12 727 755		12 727 755
TOTAL	12 727 755		12 727 755

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	123 085	
Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues	140 910	
Personnel - Dettes provisionnées	857 457	
Organismes sociaux - Dettes provisionnées	175 449	
État - Charges à payer	74 239	
Autres dettes	20 546	
TOTAL	1 391 686	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	1 788	
Clients - Factures à établir	123 272	
TOTAL	125 060	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	9 394	
Afférents aux services autres		
TOTAL	9 394	

Fiscalité

Crédit d'impôts

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Autres crédits d'impôt	19 353
TOTAL	19 353

Autres (dont intégration fiscale)

Depuis le 01/01/2023, la société est membre du groupe fiscal constitué par la société ISAI CAPITAL PARTNERS - 29 rue de Lisbonne - 75008 Paris.

La convention prévoit que la société filiale versera à la société mère à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat ou sa plus-value à long terme de l'exercice, si elle avait été imposée séparément.

ISAI CAPITAL PARTNERS
29 rue de Lisbonne
75008 Paris
Tél : 01 47 33 10 10
Fax : 01 47 33 10 11
www.isai-capital.com

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
QP non appelée sur parts de FPCI	1 102 958					1 102 958	
TOTAL	1 102 958					1 102 958	
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions	41 700					41 700	

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Au 31/12/2025, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 42 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants:

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,56 % (Taux OAT 10 ans au 31/12/2025)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1
Cadres et ingénieurs	22
TOTAL	23

Informations complémentaires

Convention de gestion centralisée de trésorerie

La société a conclu le 21 avril 2023 avec la société ISAI Capital Partners une convention de gestion centralisée de trésorerie qui prévoit la mise à disposition de la trésorerie excédentaire de la société au profit de la société mère en contrepartie d'une rémunération qui ne pourra excéder le taux d'intérêt maximal prévu à l'article 39-1, 3° du CGI.

KB'XPERS

SAS au capital de 60000 Euros - SIREN : 534391735
18B RUE D'ANJOU, 75008 PARIS 8